

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : FORMATION C.S.E : Organiser les élections professionnelles du CSE

NIVEAU : Débutant

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Deux jours ou quatre demi-journées, soit 14 heures au total

LIEU : Sur site ou Dans nos locaux

PUBLIC : RRH, Responsable des relations sociales, tout collaborateur RH en charge des relations sociales et/ou d'organiser des élections professionnelles.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

EFFECTIF : De 1 à 10 personnes.

PRE-REQUIS : Cette formation nécessite aucun prérequis.

INTERVENANT : François VANDERLINDEN, formateur en droit social et prévention sécurité au travail.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Définir la composition du CSE et de ses commissions.
- Déterminer le contenu d'un protocole pré-électoral.
- Mettre en place les différents moyens de vote.
- Superviser et sécuriser l'ensemble du processus de scrutin.

CONTENU DE LA FORMATION :

1- Organiser les élections du CSE

- Enjeux des élections.
- Composition du CSE.
- Activité étendue ou réduite du CSE
- Les mandats en cours.

2- Organiser le déroulé des élections professionnelles

- Calculer les effectifs afin de déterminer le nombre minimum d'élus.
 - Protocole pré-électoral.
 - Calendrier et étapes à respecter.

3- Savoir négocier le protocole d'accord pré-électoral

- Convocation des organisations syndicales représentatives
- Contenu de l'accord
Listes électorales : électeurs et éligibles
- Cas de collège unique ou multiple
- Cas particuliers du vote par correspondance et du vote électronique.

4- Superviser le déroulement des élections professionnelles

- Déroulement et contrôle du scrutin.
- Dépouillement et calcul des résultats.
- Attribution des sièges.
- Saisie du procès-verbal.
- Le contentieux des élections.

LA METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel. Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

LA SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'une attestation de stage et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation pédagogique finale : à l'issue de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tous nos intervenants ont leur matériel pédagogique (ordinateur, vidéo projecteur) lorsqu'ils se déplacent.

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation d'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.
- ✓ Une machine à café ainsi que du thé sont gracieusement mis à la disposition de nos stagiaires.